

464883-2026 - Licitación

Francia – Servicios de seguros – MARCHE D'ASSURANCE DES OEUVRES D'ART POUR LE COMPTE DU MUSEE DU LOUVRE

OJ S 128/2026 07/07/2026

Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal

Servicios

1. Comprador

1.1. Comprador

Denominación oficial: EPML

Correo electrónico: quitterie.de-marcellus@louvre.fr

Naturaleza jurídica del comprador: Organismo de Derecho público

Actividad del poder adjudicador: Actividades recreativas, cultura y religión

2. Procedimiento

2.1. Procedimiento

Título: MARCHE D'ASSURANCE DES OEUVRES D'ART POUR LE COMPTE DU MUSEE DU LOUVRE

Descripción: Le présent marché a pour objet des services d'assurance portant sur des œuvres d'art pour le compte de l'établissement public du musée du Louvre (EPML). La police d'assurance comporte deux titres distincts (détaillés dans le cahier des clauses particulières)

Identificador del procedimiento: 064c4a9e-2fdb-4ce6-a6d1-70d2ecff7eaa

Identificador interno: 2026-102M

Tipo de procedimiento: Negociado con publicación previa de un anuncio de licitación / licitación con negociación

El procedimiento está acelerado: no

Principales características del procedimiento: avec négociation (ancienne Procédure concurrentielle avec négociation) passée en application des dispositions R.2161-12 et s. et de l'article R. 2124-3 alinéa 4 du Code de la commande publique.

2.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 66510000 Servicios de seguros

Clasificación adicional (cpv): 66518100 Servicios de corretaje de seguros

2.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: DFJM/SDJAP/SCP

Localidad: Paris

Código postal: 75001

Subdivisión del país (NUTS): Paris (FR101)

País: Francia

2.1.4. Información general

Información complementaria: I. Procédure : Le présent marché de services est passé selon une procédure avec négociation (ancienne Procédure concurrentielle avec négociation) passée en application des dispositions R.2161-12 et s. et de l'article R. 2124-3 alinéa 4 du Code de la commande publique disposant que le marché ne peut être attribué sans

négociation préalable du fait de circonstances particulières liées à sa nature, à sa complexité ou au montage juridique et financier ou en raison des risques qui s'y rattachent Cette procédure se décompose selon les deux étapes suivantes: 1ère étape : Sélection des candidats admis à présenter une offre : D'abord, une phase de sélection des candidats (dite Phase Candidature) qui seront admis à participer à la suite de la procédure (phase offre). Le dossier de consultation des entreprises est communiqué dès la phase candidature, à titre purement informatif. Le nombre de candidats qui seront admis à présenter une offre est limité à 5 (cinq) maximum et à 3 (trois) minimum. Néanmoins, si le nombre de candidatures remises ou le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection des candidatures est inférieur au nombre minimum, le pouvoir adjudicateur pourra continuer la procédure avec les seuls candidats sélectionnés. 2ème étape : une phase de réception des offres (dite Phase offre) A l'issue de la phase candidatures, les candidats sélectionnés reçoivent le dossier de consultation et une lettre d'invitation à produire, à une date déterminée, une offre initiale. Ils reçoivent aussi une lettre de consultation qui comportera l'adresse de la plateforme de dématérialisation sur laquelle les documents de la consultation peuvent être immédiatement téléchargés. Suite à la remise de ces offres initiales, le pouvoir adjudicateur analyse et note les propositions de chaque candidat selon les critères de jugement. Une fois passé ce stade, le pouvoir adjudicateur commence les négociations avec les candidats restants. Lorsque le pouvoir adjudicateur entend conclure les négociations, il en informe les candidats et fixe une date limite commune pour la présentation d'éventuelles offres négociées. A noter, que conformément à l'article R2161-17 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

II. DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES : 01/09/2026 à 12h00 ; DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : DEFINIE LORS DE LA PUBLICATION DE LA PHASE OFFRE.

III. Les candidats pourront retirer le dossier d'appel à candidature (Dac) gratuitement sur la plateforme PLACE à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>. L'identification des opérateurs économiques pour accéder aux documents de la consultation n'est plus obligatoire. Toutefois, il est fortement recommandé aux candidats de s'inscrire et de s'identifier préalablement sur la plateforme de dématérialisation avant de télécharger le dossier de consultation, pour être informés des compléments qui lui seraient apportés et des réponses apportées par l'epml aux questions posées par d'autres candidats. Les candidats qui ne s'identifieront pas préalablement ne pourront être alertés. L'Epml décline donc toute responsabilité pour le cas où un candidat non inscrit n'aurait pas eu connaissance d'une modification, quand bien même cette méconnaissance aboutirait au rejet de son offre.

IV - Description succincte des critères relatifs à la situation personnelle des soumissionnaires susceptibles d'entraîner leur exclusion : les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation.

V. Remarque importante : Les modalités de présentation des offres sont précisées dans le règlement de la consultation.

VI. Précisions sur les délais d'exécution des prestations : Les délais d'exécution contractuels figurent au CCTP.

VII - Forme du marché : Le présent marché, conclu avec un seul opérateur économique (mono-attributaire), correspond à un accord-cadre à bons de commande passé avec minimum de 200 000 euros HT soit 240 000 euros TTC et avec un maximum de 2 000 000 € HT soit 2 400 000 € TTC sur la durée totale du marché.

VIII. Durée du marché : Le présent marché prend effet le 1er février 2027. Il est conclu pour une durée ferme de 4 ans ferme. Conformément au code de la commande publique, l'émission des bons de commande ne peut intervenir que pendant la durée de validité du marché. Cependant leur exécution peut se poursuivre jusqu'à trois mois au plus tard après la date de fin de validité du marché.

IX. Variante : Les variantes à l'initiative des candidats sont autorisées. Les candidats devront proposer obligatoirement une offre correspondant à l'offre de base, objet du cahier des charges. Ils peuvent présenter en sus de la solution de base une ou plusieurs solutions en variante portant notamment sur les points

suivants du CCP : - le montant des garanties proposées; - le montant des franchises proposées; - le contenu des garanties, les exclusions. - les seuils de prise en charge des frais de restauration dans le cadre du titre II. Le nombre de variantes est limité au maximum à 2. Le dépôt d'un nombre supérieur de variantes rend toutes les variantes irrégulières et conduira à leur rejet, sans qu'il soit procédé à leur examen. REMARQUE : La ou les variantes destinées à optimiser les articles du CCP devront être présentées séparément de la solution de base et faire l'objet d'un acte d'engagement et d'un Bordereau des Prix Unitaires séparés sur le modèle de l'acte d'engagement et du Bordereau de Prix Unitaires utilisés pour la solution de base. Les différentes solutions en variante feront l'objet d'une note spécifique dans le cadre du mémoire technique. Aucune offre en variante ne pourra être considérée comme recevable et analysée si elle n'est pas accompagnée d'une offre en solution de base. La consultation ne comporte pas de prestations supplémentaires éventuelles. X. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : Grefte.taparis@juradm.fr, adresse internet : <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informations-pratiques/Acces-et-coordonnees> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : Grefte.taparis@juradm.fr, adresse internet <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informationspratiques/Accesetcoordonnees>

Base jurídica:

Directiva 2014/24/UE

Sans objet

Legislación transfronteriza aplicable: Sans objet

2.1.6. Motivos de exclusión

Fuentes de los motivos de exclusión: Documento de contratación

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0001

Título: MARCHE D'ASSURANCE DES ŒUVRES D'ART POUR LE COMPTE DU MUSEE DU LOUVRE

Descripción: Le présent marché a pour objet des services d'assurance portant sur des œuvres d'art pour le compte de l'établissement public du musée du Louvre (EPML). La police d'assurance comporte deux titres distincts (détaillés dans le cahier des clauses particulières)

Identificador interno: 2026-102M

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 66510000 Servicios de seguros

5.1.2. Lugar de ejecución

Localidad: Paris

Código postal: 75001

Subdivisión del país (NUTS): Paris (FR101)

País: Francia

5.1.3. Duración estimada

Duración: 48 Meses

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Volumen de negocios anual medio

Descripción del criterio de selección: 1 - Capacités économiques et financières (critère noté 30 points /100) : Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Le candidat communiquera dans le DC2 son chiffre d'affaires global et son chiffre d'affaires concernant les prestations, objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Pour la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services, objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire Dc2), les sociétés de création récente peuvent justifier leur capacité financière par tout autre document équivalent (déclaration appropriée de la banque, etc.)

Los criterios se utilizarán para seleccionar a los candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento

Criterio: Referencias sobre servicios específicos

Descripción del criterio de selección: 2 – Capacités techniques et professionnelle (critère noté 70 points /100) : Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Un dossier de maximum cinq références pour des prestations de même nature que celles de l'objet du marché effectuées au cours des trois dernières années. Une liste des dix principales valeurs d'assurances garanties durant les deux dernières années pour des prestations de même nature que celles de l'objet du marché

Los criterios se utilizarán para seleccionar a los candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento

Información sobre la segunda fase de un procedimiento de dos fases:

Número mínimo de candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento: 3

Número máximo de candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento: 5

El procedimiento se desarrollará en fases sucesivas. En cada fase, pueden eliminarse algunos participantes

El comprador se reserva el derecho de adjudicar el contrato sobre la base de las ofertas iniciales sin necesidad de más negociaciones

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE APPRECIEE SUR LA BASE DU MEMOIRE TECHNIQUE : 60% (pour la deuxième étape : phase offre)

Criterio:

Tipo: Precio

Descripción: PRIX : 40% (pour la deuxième étape : phase offre)

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3030849?orgAcronyme=f5j>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3030849?orgAcronyme=f5j>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: Permitida

Plazo de recepción de solicitudes de participación: 01/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: no

Se utilizará el pago electrónico: sí

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Acuerdo marco sin convocatoria de nueva licitación

Número máximo de participantes: 999

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización de mediación: EPML

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Tribunal administratif de Paris

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación: EPML

Organización que proporciona acceso fuera de línea a los documentos de la contratación: EPML

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso: Tribunal administratif de Paris

Organización que recibe solicitudes de participación: EPML

Organización que tramita ofertas: EPML

8. Organizaciones

8.1. ORG-0001

Denominación oficial: EPML

Número de registro: 18004623700012

Localidad: Paris

Código postal: 75001

Subdivisión del país (NUTS): Paris (FR101)

País: Francia

Punto de contacto: Quitterie de-Marcellus

Correo electrónico: quitterie.de-marcellus@louvre.fr

Teléfono: 0140205268

Perfil de comprador: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Funciones de esta organización:

Comprador

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación

Organización que proporciona acceso fuera de línea a los documentos de la contratación

Organización que recibe solicitudes de participación

Organización que tramita ofertas

Organización de mediación

8.1. **ORG-0002**

Denominación oficial: Tribunal administratif de Paris

Número de registro: 177 500 055 00013

Localidad: Paris

Código postal: 75001

Subdivisión del país (NUTS): Paris (FR101)

País: Francia

Correo electrónico: greffe.tapis@juradm.fr

Teléfono: 01 44 59 44 00

Dirección de internet: <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informations-pratiques/Acces-et-coordonnees>

Funciones de esta organización:

Organización encargada de los procedimientos de recurso

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso

Información del anuncio

Identificador/versión del anuncio: 5628b731-1155-4557-8657-07d61ce11eb3 - 01

Tipo de formulario: Licitación

Tipo de anuncio: Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal

Subtipo de anuncio: 16

Fecha de envío del anuncio: 03/07/2026 15:36:42 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Lenguas en las que este anuncio está disponible oficialmente: francés

Número de publicación del anuncio: 464883-2026

Número de la edición del DO S: 128/2026

Fecha de publicación: 07/07/2026